

PREMIÈRE PARTIE

REDISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE AU MAGHREB DE 1970 À 1980

L'évolution récente (1970-80) des économies maghrébines contribue à remodeler l'organisation de la production et à transformer les conditions de travail. Un rappel bref est peut-être nécessaire...

Dès 1968, l'Algérie décide d'axer tous ses efforts sur une industrialisation accélérée du pays (« seule capable de s'attaquer en profondeur aux causes structurelles du chômage »). Le choix d'un développement planifié fondé sur la mise en place des « industries industrialisantes » et la complémentarité de l'agriculture est trop connu pour qu'on s'y attarde : l'industrialisation est conçue autour de pôles de développement et l'option en faveur des techniques les plus modernes est retenue. Depuis 1977, et aujourd'hui encore, l'Algérie met en chantier ses industries de transformation et entre donc dans la phase dite intensive en main-d'œuvre. L'initiative publique est partout prépondérante; pourtant, le secteur privé occupe une place mouvante et dynamique (dans les branches industrielles de transformation notamment) et la reconnaissance récente de « la petite propriété non exploiteuse » (Charte de 1976) peut donner lieu à une interprétation plus élargie.

Au Maroc, à peu près au même moment, la stratégie de ce qu'on appelle le « développement », renonce à l'option industrialisante, au choix des équipements de base et de l'industrie lourde; l'orientation nouvelle porte successivement sur l'import-substitution, puis sur la substitution d'exportation (le 3^e Plan quinquennal présente ces exportations comme « une nécessité inéluctable du décollage »). L'effort d'industrialisation est confié pour sa plus grande part à l'industrie privée nationale ou étrangère. Le Maroc devient le terrain d'accueil du capital industriel des pays du centre qui délocalisent certains segments de leurs productions (électronique, textiles...).

De façon voisine, la Tunisie, durant la même décennie, prend un double tournant : d'abord marquée par une priorité au tourisme et une politique de l'import-substitution, elle s'oriente à partir de 1972, vers l'export-substitution et la sous-traitance internationale. De 1962 à 1971, l'effort d'accumulation avait été l'œuvre du secteur public; plus récemment les investissements sont réalisés par le secteur privé ; autant dire que c'est vers les industries performantes (à rentabilité immédiate) que se tournent les investissements étrangers.

L'étape des industries lourdes que devait préparer l'import-substitution est abandonnée.

Partout l'activité agricole est en retrait.

C'est dans ce contexte différencié qu'il importe de situer la redistribution de la population active :

- ses aspects démographiques, sa structure par âge et son *taux* d'activité;
- ses formes d'activité, comme reflet de la restructuration de l'appareil productif (à partir des priorités propres à chaque économie); il s'agit de mettre en relief le relatif décroissement des effectifs dans certains secteurs (telle l'agriculture) et l'augmentation des effectifs embauchés par d'autres secteurs, en tenant compte du clivage des branches dites en expansion ou à haute intensité capitaliste et de celles en stagnation relative (industries de transformation), du secteur moderne et du secteur artisanal ou traditionnel, du secteur public et du privé (national et étranger);
- sa formation à partir du dispositif d'enseignement mis en place et des choix préférentiels pour certaines filières.

Cette présentation d'ensemble essentiellement quantitative tente un rapprochement entre les différentes variables abordées...

F. Amrani trace ici un tableau **général** et participe à la réflexion pour le cas tunisien. M. Khelladi et Dj. Liabbès font une présentation de la redistribution de la population opérée par les pôles et y ajoutent une appréciation de la mobilité sociale, en Algérie. M. Bekkali dresse un rapport sur l'emploi-formation au Maroc et le témoignage documenté de Z. Daoud affine encore cette première approche.

Chantal BERNARD.